# Brexit : la sortie du Royaume-Uni prévue le 1er juillet ou le 1er novembre

Publié le 27 mai 2019

Le Royaume-Uni votera pour les élections européennes dès le 23 mai. Conformément aux conclusions du sommet européen d'avril, la tenue des élections européennes évite une sortie sans accord le 1er juin. Les dates désormais possibles sont : le 1er juillet, avec un accord, ou le 1er novembre, sans accord.

Theresa May espère un accord début juin afin que les eurodéputés britanniques n'aient jamais à siéger. La première session du Parlement se tient le 2 juillet à Strasbourg. Elle va présenter un nouveau projet de loi qui fixera les modalités législatives du divorce, avec des garanties supplémentaires sur les droits des travailleurs et la protection de l'environnement. L'option d'un nouveau référendum semble également ouverte.

>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles